

ENTRETIEN DES VÉLOROUTES : POURQUOI ÉTABLIR UN PARTENARIAT ?



Les véloroutes sont généralement confortables et bien jalonnées lors de leur création. Mais les collectivités ne programment quasiment aucune surveillance ni entretien des linéaires. Les revêtements et les panneaux se dégradent au fil du temps ce qui rend la circulation et l'orientation des usagers parfois compliquée. Les associations locales connaissent parfaitement leur territoire et le sillonnent souvent à vélo. Elles peuvent donc devenir un interlocuteur privilégié des collectivités pour réaliser une surveillance et faire remonter les besoins. Une stratégie gagnant-gagnant.

Le rôle de l'association locale

- Procède à l'expertise de la véloroute en la parcourant à vélo 2 fois par an (printemps et automne par exemple) ; les dates de passage sont annoncées à la collectivité quelques jours avant les sillonnages.
- Entretien la signalisation : remplacement des panneaux directionnels fournis par la collectivité, entretien (nettoyage de graff, tag, mousse, autocollant...), petite coupe de végétation masquant les panneaux, etc.
- Rédige un rapport sur les opérations effectuées et celles plus importantes à planifier et à réaliser par la collectivité (mat plié, chute d'arbre, remplacement de panneaux avec marquage etc), suggère les améliorations éventuelles, précise l'état du revêtement etc.
- Transmet ce rapport par mail avec photos ou sur lizmap, assorti d'une facture à la collectivité
- Met à jour la véloroute sur la cartographie OSM et AF3V le cas échéant
- Nomme une personne responsable du suivi
- S'engage à être assurée en Responsabilité Civile afin de couvrir ses adhérents qui interviennent dans cette mission.

Le rôle de la collectivité partenaire

Communes, Communauté de Communes, Département, Région.

- Fournit la signalisation verticale de jalonnement, des catadioptries pour signaler les obstacles, les tracés et les emplacements de la signalisation sous format SIG et Lizmap.
- Accorde une contribution forfaitaire de -- €/km pour l'entretien et l'état des lieux transmis après chaque passage.

Cette contribution couvre :

- Les frais de déplacement des bénévoles, la fourniture du matériel (sécateur, chiffons, produits,, outils, etc.)
- La production d'un rapport après chaque intervention
- Précise le kilométrage de l'itinéraire à expertiser. Par exemple, si le tarif convenu est de 10 €/km, sur une véloroute de 50 km, la collectivité verse 500 € par passage, soit 1 000 € par an à l'association locale.

Le rôle de l'AF3V

- Œuvre à la réalisation d'un réseau de véloroutes qualitatif et bien jalonné
- Propose à ses associations membres de surveiller l'état des véloroutes situées sur leur territoire (signalement des problèmes, vérification du balisage, petit entretien)
- Accompagne ses associations dans cette démarche

**EXEMPLE
AVEC LA
VÉLOROUTE
V45**

LE MORBIHAN... TERRITOIRE PILOTE

Témoignage de Christian Lorent,
délégué départemental AF3V pour le
Morbihan et correspondant de
l'association Vélo motive à Vannes :

« Cette convention est une
véritable solution gagnant-
gagnant. »

Pour l'AF3V, elle permet d'améliorer
durablement les véloroutes, de faire
remonter les besoins des usagers et
de valoriser l'engagement des
bénévoles des associations
adhérentes.

Pour la collectivité, elle garantit un
suivi régulier des itinéraires grâce à
l'expertise des usagers, avec un
excellent rapport qualité-coût.

Ensemble, nous contribuons à des
véloroutes plus sûres, plus attractives
et mieux entretenues !

Avant



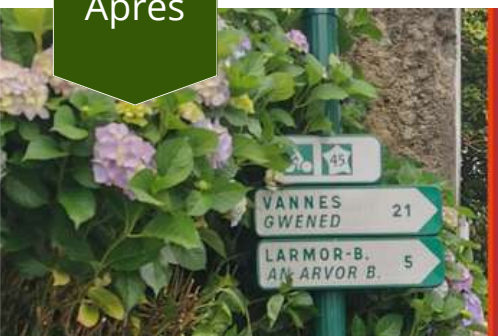
Après



Avant



Après



Signallement
revêtement



Signallement
manque
d'arceaux



Si les parties s'accordent sur le principe, une convention tripartite est signée

(AF3V- association locale - collectivité locale), sous forme de convention, de marché ou de partenariat.

La collectivité délègue donc un entretien et une surveillance de l'itinéraire qui seront réalisés régulièrement.

L'association locale perçoit une rétribution pour le travail réalisé.

AF3V

41 Pl. du Général de Gaulle - 60100 Creil

03 44 60 11 63 - info@af3v.org - www.af3v.org

AF3V
Pour les véloroutes et voies vertes